

Analyse des enquêtes orientées « usages et usagers » réalisées en 2005-2006.

1.

Quels « usages »
les professeurs ont-ils du CDI
et de l'information en général ?

2.

Quels « usages »
les **élèves** ont-ils du CDI
et de l'information en général ?

3.

Conclusion des enquêtes



Quels « usages »
les professeurs ont-ils du CDI
 et de l'information en général ?

CDI du Lycée Jean Monnet- Avril 2006

Dans le cadre de l'élaboration du projet de politique documentaire*, une enquête était communiquée en novembre 2005 aux 120 professeurs de l'établissement afin de cibler leurs usages du lieu CDI et plus largement leurs usages documentaires : pratiques en recherche d'information et utilisation de documents dans les murs et hors les murs du CDI.

(* centrée sur deux axes : 1, le recensement des ressources au lycée et la politique d'acquisition ; 2, la formation des usagers.)

Nous communiquons ici les résultats de cette enquête en analysant les réponses autour des axes suivants :

1. Usages du lieu et des ressources du CDI
2. Pratiques de la recherche d'information
3. Relation entre professeurs et enseignantes-documentalistes

Les réponses ont engagé 66 professeurs, soit 55 % des interrogés ont bien voulu prendre le temps de compléter cette enquête. Nous les en remercions.

Le tableau ci-dessous permet de recenser les disciplines qui ont répondu et d'apporter les premiers commentaires sur les usages – ou non usages :

Disciplines	Nombre de professeurs	Nombre de réponses
LGT		
Histoire-géo	8	7
Français	9	6
Philosophie	3	0
Anglais	11	7
Espagnol	6	4
Allemand	3	3
Mathématiques	11	6
Physique-chimie	7	3
Sciences et vie de la terre	6	4
Sciences économiques et sociales	4	3
Eco-gestion	16	8
E.P.S.	6	2
SEP		
Vente	5	2
Math-sciences	2	1
Lettres-Histoire	3	1
Lettres-Espagnol	1	1
Lettres-Anglais	4	1
Communication-Bureautique	5	1
Comptabilité	7	6
Vsp	1	0
Arts appliqués	2	0
	120	66

Remarques générales :

Il faut d'abord rappeler que répondre à une enquête est toujours facultatif et que pour construire les commentaires qui suivent, nous nous appuyons sur des faits observables. Lorsque nous émettons des hypothèses, elles sont soulignées comme telles.

◆ Pas de réponse : pas d'usage (s) ?

○ 1) Pas de réponse des disciplines :

L'absence de réponse provient de disciplines à très petit effectif.

- En VSP, l'unique professeur, en poste depuis la rentrée 2005, n'exerce pas à temps complet. Cela ne permettait peut-être pas de répondre à cette enquête, en raison du manque de vécu dans l'établissement, et du peu de temps de présence au lycée.

- Même observation pour la discipline « arts appliqués », partagée entre deux professeurs, dont l'un en poste depuis la rentrée 2005 également.

- En philosophie au contraire, les professeurs ont chacun des usages différents du CDI et de la documentation. L'absence de questionnaire complété ne permettra pas d'en faire une analyse rigoureuse.

○ 2) Pas de réponse des professeurs :

Les raisons peuvent être multiples (absence de temps, d'envie, oubli...). Cependant, cela ne signifie pas un non-usage du lieu et une non-relation avec les professeurs-documentalistes. En effet, depuis 2000, sur les 54 professeurs qui n'ont pas répondu, 31 sont ou ont été depuis 2000 des emprunteurs occasionnels ou réguliers au CDI (soit un peu plus de 57 % d'entre eux). 5 d'entre eux ont participé à des actions concertées avec les documentalistes, essentiellement des séances de formation à la maîtrise de l'information pour les élèves ou étudiants, élaborées à la demande des professeurs).

◆ Des réponses : des usages ?

○ On observe que lorsque plus de 50% des professeurs d'une discipline ont répondu à l'enquête, il s'agit souvent – mais pas toujours – d'une discipline qui entretient des liens avec les documentalistes ou a l'habitude de recourir à l'espace CDI :

- C'est le cas du français, de l'histoire-géographie / de l'ECJS, des SES, des SVT, et de l'anglais. Même si les usages sont différents pour ces disciplines et parfois pour ces professeurs au sein d'une même discipline.

1. Usages du lieu et des ressources du CDI :

1.1. Fréquentation du CDI :

- 74 % des professeurs viennent occasionnellement au CDI.
- 21 % une à deux fois par semaine
- 5 % jamais

1.2. Pour quels profils d'usagers ?

- Des lecteurs :

- 62 % viennent pour lire des périodiques
- 10 % des ouvrages de fiction (romans, théâtre, nouvelles ...)
- 8 % des bandes dessinées
- 20 % mentionnent qu'ils viennent lire d'autres types de documents (manuels, brochures d'information diverses...)

- Des emprunteurs :

- 97 % disent avoir emprunté des documents.
- 66 % viennent pour y emprunter des manuels scolaires.

- Des chercheurs :

- 17,5 % viennent faire des recherches liées aux cours, dont :
 - 46 % cherchent sur Internet
 - 54 % cherchent en utilisant la base de données BCDI
- 9,5 % viennent faire des recherches personnelles, dont :
 - 50 % cherchent sur Internet
 - 50 % cherchent avec BCDI

- Des usagers de services Internet :

- 3 % viennent consulter leur messagerie*

** pendant les TPE précise un professeur*

1.3. Observations complémentaires :

Il faut souligner que la question n°2, qui pointait ce que les professeurs venaient lire au CDI, a été mal comprise. Le terme « lire » ayant été souvent confondu avec celui d'« emprunter ». Car dans les faits, il n'y a pas 39 professeurs lecteurs habituels de périodiques au CDI par exemple. Nous entendons par « lecteurs », des usagers qui s'installent au CDI pour y lire. Le chiffre le plus proche de cette pratique est, pour cette année scolaire, de 7 professeurs et

concerne des usagers qui fréquentent régulièrement le CDI. A l'évidence, il manquait une question sur les pratiques d'emprunt plus ouverte que celle qui a été posée. Et sur la nature des documents empruntés, autres que les manuels. Le bilan des emprunts pour l'année scolaire 2005-2006 apportera des éléments de réponse.

2. Pratiques de la recherche d'information :

2.1. Usage du fonds documentaire du CDI :

- 88% des professeurs interrogés affirment que le fonds documentaire répond à leur besoin d'information
- 7 % disent que ce fonds ne répond pas toujours à leur besoin d'information
- 5 % que le fonds ne répond pas à leur besoin d'information

Il reste à déterminer avec plus de précision ce besoin d'information. Ce sera l'un des axes de la politique documentaire qui cherchera à élaborer une politique d'acquisition rencontrant des attentes définies conjointement.

2.2. Maîtrise des outils de recherche :

A la question : « savez-vous chercher avec efficacité ? »

- 77 % disent OUI en ce qui concerne la recherche sur le web
- 23 % seulement disent OUI en ce qui concerne la recherche sur BCDI

Or, le fonds documentaire est référencé dans la base de données BCDI. Et cette faible proportion de réponses affirmatives interroge le nombre paradoxalement très élevé de professeurs satisfaits par le fonds documentaire du CDI.

Peut-être faut-il entendre que la pratique d'une recherche privilégiant la déambulation à travers les rayonnages a su contenter quelquefois les attentes ? Ou que l'habitude de recourir à un certain type de documents n'a pas nécessité le recours à l'interrogation de la base de données ? C'est en effet une pratique observable chez certains usagers qui empruntent régulièrement les titres des mêmes collections de périodiques, dont la localisation est connue.

Enfin, nous avons observé que ces 23 % représentaient 15 personnes seulement : en majeure partie des enseignants qui avaient suivi le module de formation interne encadré par les documentalistes en 2004-2005.

On peut en conclure que : l'interrogation de BCDI ne va pas de soi ; former ses usagers à la pratique réfléchie des outils est nécessaire, par un stage d'établissement à reconduire. Faire connaître le fonds s'avère indispensable. Le faire coïncider avec des besoins professionnels précis, une nécessité.

2.3. Recherche hors les murs :

- 98 % des personnes interrogées avouent pratiquer des recherches extérieures.

Et dans ce cas, les lieux ressources se définissent comme suit :

- 16,5 % des professeurs effectuent des recherches en bibliothèque
- 56 % utilisent les ressources du lycée – hors CDI (laboratoires, cabinets...)
- 91 % utilisent leurs ressources personnelles à la maison

La part d'autodocumentation est donc très forte et correspond à une pratique de travail.

2.4. Usage des ressources numériques :

Par « ressources numériques », on entend essentiellement les abonnements à des ressources en ligne, comme **lesite.tv**, unique abonnement pour le moment, ou l'accès possible à des ressources en réseau, telle que **l'encyclopédie Universalis**, à laquelle on peut accéder au CDI et en salle B117.

- 74 % disent ne pas avoir recours aux ressources numériques disponibles au sein du lycée.
- 26 % les utilisent.

Ce faible nombre d'utilisateurs s'explique peut-être si on tient compte du fait que **lesite.tv** ne cible vraiment que quelques disciplines (l'histoire-géographie, les sciences de la vie et de la terre, le management des organisations, les arts).

2.5. La recherche d'information dans le travail scolaire :

On peut réfléchir au lien possible entre la recherche d'information effectuée par les professeurs et au fait qu'ils demandent à leurs élèves d'effectuer des recherches pour leur travail scolaire.

- 17 % ne donnent jamais de recherche à effectuer
- 69 % quelquefois
- 14 % souvent

- 24 % communiquent le sujet de recherche aux documentalistes
- 76 % ne le communiquent pas

On retrouve la question de l'adéquation du fonds, apparemment supposée telle, entre les questions et les possibles réponses, si le travail de recherche des élèves* est effectué au CDI. On retrouve aussi la question de savoir si les élèves maîtrisent l'interrogation des outils de recherche à leur disposition, ce qui pose la problématique de leur formation, et la possibilité qu'ils ont –ou pas- d'effectuer leurs recherches hors les murs du CDI.

Il manque une question qui aurait cherché à savoir si les recherches demandées étaient parfois anticipées par les professeurs, notamment au CDI. Un récent stage interne de formation à la pédagogie documentaire a démontré que ce n'était pas une pratique fréquente et les implications pédagogiques possibles dans ce cas là.

* Les usages des élèves seront prochainement observés via une enquête similaire.

3. Relation professeurs-documentalistes :

Cette relation s'établit essentiellement autour de :

- l'information communiquée par les documentalistes aux professeurs
- les partenariats mis en œuvre
- la médiation culturelle effectuée par les documentalistes

L'observation de cette relation n'était pas au centre de l'enquête distribuée. Mais cette relation s'établissant à partir d'une pratique de communication d'information, quelques éléments peuvent cependant être transcrits ici :

3.1. Diffusion et réception de l'information :

- 99 % des professeurs interrogés sont satisfaits de l'information (pédagogique, culturelle...) que les documentalistes communiquent, via les casiers le plus souvent.
- 1 seule personne répond par la négative ; s'interrogeant même sur le type d'information qui pourrait bien la concerner.

Pour ce qui est de faire évaluer nos pratiques de communication via la messagerie électronique –notamment académique- les avis sont plus nuancés :

- 54 % l'accepteraient
- 46 % n'y sont pas prêts

Il faut donc envisager une future diffusion sélective de l'information en fonction de ces souhaits.

3.2. Partenariats (pédagogiques, culturels, autres...) :

- 39 % n'ont jamais travaillé avec les documentalistes
- 61 % ont travaillé avec les documentalistes dans le contexte suivant :
 - 34,5 % lors de séance de formation des élèves à la maîtrise de l'information
 - 34,5 % dans le cadre d'un dispositif type TPE ou PPCP
 - 5 % dans le cadre d'un dispositif type « Semaine de la presse »
 - 13 % dans le contexte d'une animation culturelle (animation lecture, atelier d'écriture, organisation d'un spectacle...)
 - 13 % dans d'autres cas

3.3. Vision d'un métier :

La dernière question demandait quel axe, parmi ceux qui font partie des missions des enseignants-documentalistes au regard de leur circulaire de mission de 1986, on souhaitait privilégier. La question n'a pas été comprise ou parfois volontairement détournée dans un refus de choisir. Quelquefois, les axes ont été gradués. L'analyse de ces réponses fait apparaître le résultat suivant :

- 9 % privilégient : **la médiation culturelle**
- 20 % **l'incitation à la lecture**
- 20 % **la mise à disposition de ressources**
- 51 % **la formation des élèves**

Que plus de la moitié des professeurs valorise la formation des élèves justifie les actions menées systématiquement depuis trois ans en direction des élèves de 2^{nde}. Ces séances de formation cherchant à cibler, dans la mesure du possible, tous les élèves de 2^{nde}.

En revanche, on peut s'étonner du pourcentage assez faible de réponses concernant la mise à disposition de ressources. C'est en effet l'une des missions centrales et qui détermine toutes les autres, principalement la formation des élèves à la recherche d'information, qui ne se limite pas à la connaissance du web, et s'appuie sur deux outils régulièrement actualisés : le fonds documentaire et la base de données permettant d'y accéder. Cela signifie qu'il faut valoriser les ressources, en les faisant connaître (c'est l'objet de bulletins bibliographiques des nouveautés par disciplines chaque année par exemple) ; l'existence attendue et souhaitée d'un intranet devrait y contribuer. La mise en place de la politique documentaire autour du premier axe évoqué en page 1 également.

C'est pourquoi à cette enquête succédera une enquête similaire adressée aux élèves ainsi qu'une réunion avec les professeurs coordonnateurs et tous ceux que l'élaboration de la politique documentaire pourrait intéresser, autour de la thématique de la mise à disposition de ressources au lycée. Une enquête académique ayant permis de commencer à recenser l'information scientifique, technique et professionnelle au sein du lycée fournira un élément de travail complémentaire.

Quels « usages » les **élèves** ont-ils du CDI et de l'information en général ?

CDI du Lycée Jean Monnet- Juin 2006

Dans le cadre de l'élaboration du projet de politique documentaire, une enquête était communiquée en novembre 2005 aux 120 professeurs de l'établissement afin de cibler leurs usages du lieu CDI et plus largement leurs usages documentaires. Une enquête similaire a été proposée aux élèves fréquentant le CDI sur une période allant du 2 au 12 mai 2006 afin de cerner leurs usages du CDI, leurs pratiques en recherche d'information et celles liées à l'utilisation de documents dans les murs et hors les murs du CDI.

Nous communiquons ici les résultats de cette enquête en analysant les réponses autour des axes suivants :

- 1. Usages du lieu et des ressources du CDI**
- 2. Pratiques de la recherche d'information**

Les réponses ont engagé **302 élèves** : tous les élèves présents au CDI ont été sollicités et ont répondu à l'enquête, même si quelques rares questionnaires ont été détournés de leur finalité. L'enquête était anonyme ; seule l'indication de la classe était réclamée.

Il faut préciser que l'enquête portait sur les usages et ne permet pas de déduire des données précises concernant la fréquentation du CDI. Ainsi, sur les 302 élèves ayant répondu, certains sont revenus plusieurs fois au CDI sur la même période, parfois même plusieurs fois par jour pour certains d'entre eux.

Par ailleurs, beaucoup d'élèves ayant fréquenté assidûment le CDI dans le courant de l'année n'y venaient plus à cette période car les activités nécessitant des recherches d'informations étaient terminées (TPE, PPCP, ECJS) ; à cela s'ajoutent les stages en entreprise qui ont accaparé des élèves de la Sep* pendant cette période.

(*Section d'enseignement professionnel)

Répartition des réponses par niveau et par classe (sur **272** réponses, 30 élèves n'ayant pas renseigné le questionnaire à ce sujet) :

CLASSES	2nde	1 ^{ère} L	1 ^{ère} S	1 ^{ère} ES	1 ^{ère} STG	Tle L	Tle S	Tle ES	Tle STT	BTS	Sep	Total
Nbre de réponses	65	3	46	26	23	11	41	30	16	1	10	272
% par niveau	24	1.1	17	9.5	8.5	4	15	11	6	0.3	3.6	100%
% sur l'ensemble	24%	36.1%				36%				0.3%	3.6%	100%

Remarques générales :

L'échantillon des réponses permettra d'observer les usages des classes de LGT en 2^{nde}, 1^{ère} et terminale. En revanche, le trop faible nombre de questionnaires complétés par des élèves de Bts et de Sep ne peut apporter de données précises.

Ce qui ne signifie pas qu'il n'y ait pas d'usages du Cdi et au Cdi de la part de ces élèves ; en effet, si on observe les prêts effectués par ces sections au cours de l'année 2005-2006, on s'aperçoit que parmi les emprunteurs, 46 élèves de Sep ont réalisé 138 des

prêts sur les 1402 prêts effectués par les élèves. De plus, nous vu qu'un petit nombre d'élèves de la Sep avait l'habitude de venir lire et/ou travailler au Cdi. Pour les étudiants des classes Bts, la fréquentation du Cdi est effectivement assez rare et les emprunts en nette régression depuis deux ans – depuis la fin d'une épreuve qui nécessitait une veille documentaire sur les périodiques : 10 emprunteurs seulement pour 19 prêts réalisés cette année par les étudiants de Bts.

3. Usages du lieu et des ressources du CDI :

a. Fréquentation du CDI :

- 47 % des élèves interrogés viennent 1 à 2 fois par semaine au Cdi
- 26,5 % viennent occasionnellement
- 19,2 % tous les jours
- 7 % plusieurs fois par jour

L'enquête a ciblé un public d'habitues ; de fait cet indice de fréquentation rend compte d'une réalité quotidienne : **plus de 50 % des élèves qui fréquentent le Cdi sont toujours les mêmes.**

b. Pour quels profils d'utilisateurs ?

- Des lecteurs :

54 % des élèves sont des lecteurs :

- 72 % viennent pour lire des périodiques
- 37,2 % des documentaires
- 30 % des bandes dessinées
- 10,5 % des ouvrages de fiction (romans, théâtre, nouvelles ...)

- Des emprunteurs :

59 % des élèves sont des emprunteurs

- 45 % viennent pour y emprunter des périodiques
- 40 % des ouvrages de fiction
- 37 % des documentaires (livres, dvd...
sauf périodiques)
- 27 % des manuels scolaires

Le chiffre de 59 % doit être pondéré car il n'est pas représentatif des usages de l'ensemble des élèves, mais seulement des usages du public présent au CDI pendant la période de l'enquête. En effet, sur 1225 emprunteurs potentiels en 2005-2006, 399 élèves réalisent la totalité des prêts-élèves. Ce qui représente 32,5 % des élèves. On en déduit que les élèves présents appartiennent à la population des élèves emprunteurs, qui est aussi la population des élèves usagers habituels du CDI.

- Des chercheurs :

- 66 % viennent faire des recherches liées aux cours, dont :
 - 94 % cherchent sur Internet
 - 36 % cherchent en utilisant la base de données BCDI

- 46 % viennent faire des recherches personnelles, dont :
 - 96 % cherchent sur Internet
 - 16 % cherchent avec BCDI

Les élèves ont donc principalement, quand ce n'est pas exclusivement, recours à l'outil Internet pour effectuer leurs recherches. L'apparente facilité de l'outil (lors des *requêtes*, dans l'*affichage des résultats* et dans la possibilité offerte d'*impression immédiate* du document primaire) et la réelle difficulté d'interrogation de la base de données BCDI (supposant une maîtrise minimale du langage d'interrogation et un repérage dans les interfaces d'interrogation plus complexes que l'interface de Google, par exemple), peuvent expliquer ce déséquilibre. La formation à la recherche d'information menée en 2nde par les documentalistes s'avère indispensable. La durée brève de cette formation, qui ne permet que peu d'applications, ne semble pas permettre aux élèves de s'approprier les procédés d'interrogation de BCDI.

- 29 % viennent faire des recherches liées à leur orientation.

Soit un tiers des élèves. De fait, le fonds dédié à l'orientation est constamment mis à jour, aussi bien le fonds papier que le fonds numérique, ce dernier grâce à la collaboration des Cop. La demande des élèves est constante et particulièrement importante de la part des élèves de terminale : 45 % des recherches en orientation sont effectuées par des élèves de Terminale ; 33,5 % par des 1^{ère} ; 21,5 % par des 2nde.

- Des usagers de services de bureautique :

- 20,2 % viennent utiliser des suites bureautique

Ces usages s'inscrivent le plus souvent dans le contexte des TPE et de l'ECJS. Mais de nombreux élèves de STG et quelques élèves de Sep viennent au Cdi pour cet usage exclusif dans la mesure où la capacité des salles informatiques « disciplinaires » ne permet pas de tous les accueillir.

De fait, 52 % des usagers de bureautique sont des élèves de 1^{ère}, majoritairement des élèves de 1^{ère} S1 (réalisation des TPE) et des élèves de 1^{ère} Stg. Presque 11 % sont des élèves en Bac Pro.

- Des usagers d'une salle de travail :

- 88,5 % viennent pour faire leurs devoirs.

Pratique quotidienne au CDI de la part de la majorité des élèves, « faire ses devoirs » au Cdi suppose qu'on a parfois recours aux ressources qui s'y trouvent, principalement aux manuels scolaires en usage dans l'établissement et aux usuels. Mais le plus souvent, on vient au Cdi faire ses devoirs parce que le lieu est jugé plus plaisant que la salle de permanence, dénoncée* comme trop bruyante, rarement surveillée et parfois fermée, ce que nous avons pu vérifier (*au moment même où les documentalistes -dans un rôle de surveillance forcément plus développé- interviennent pour demander plus de calme ou le changement de lieu de travail). Dans ces derniers cas, les élèves ont un usage déviant du Cdi dont le taux d'occupation ne révèle plus que cet usage : les élèves sont alors des usagers de salle de permanence. Les documentalistes deviennent des surveillantes, ce qui pose problème au regard de leurs missions, donc de la finalité du travail réalisé et des dépenses engagées, des équipements mis à disposition des usagers -les chauffeuses sont-elles les sièges les plus appropriés pour faire ses exercices par exemple ?- et tout simplement face aux tâches nombreuses plus difficiles à accomplir quand il faut réguler constamment les flux d'élèves et les flux sonores. Quand plusieurs lieux de travail sont offerts, avec des conditions permettant effectivement aux élèves de travailler dans de

bonnes conditions, l'accueil des élèves qui n'ont pas besoin des ressources du Cdi est envisageable en fonction des places disponibles. Car le rappel des règles d'usage du Cdi (cf. règlement intérieur) ne pose pas problème et une autre solution existe si des élèves doivent céder leur place à des élèves lecteurs ou chercheurs. De plus, ces mêmes élèves peuvent passer d'une activité à une autre et bifurquer vers la lecture par exemple. Mais quand le Cdi pallie l'absence d'une salle de permanence, le dialogue est rompu entre les documentalistes et les élèves. Quatre questionnaires impolis, dont l'un carrément insultant, en sont des indicateurs.

- Des usagers de l'actualité :

Les documentalistes mettent à disposition une documentation variée et éphémère, car constamment mise à jour ou remplacée, concernant notamment l'actualité locale et régionale, l'actualité artistique, les séjours linguistiques, les offres d'éditeurs scolaires... Elle se présente sous la forme de bulletins, catalogues, affiches et prospectus. Cette information n'est pas beaucoup consultée (moins d'un quart des élèves y consacrent de l'attention) ; quand c'est le cas, c'est l'information culturelle qui est la plus plébiscitée.

- 36,5% consultent l'information diffusée au CDI
- 63,5% ne la consultent pas

Ceux qui la consultent s'intéressent à :

- 83% aux informations culturelles
- 39% aux informations locales ou régionales
- 26% aux informations sur les séjours linguistiques
- 26% aux publicités d'éditeurs

Proposer l'accès à ce type d'information est bien du ressort d'un CDI, quand bien même l'usage en resterait faible. De fait, lorsqu'un CDI est largement utilisé comme une salle de permanence, l'intérêt pour les informations présentes passe au second plan. Celui pour les nouveautés exposées n'a pas fait l'objet d'une question ; les chiffres auraient sans doute été proches de ceux collectés ici. Valoriser le fonds est toujours nécessaire, mettre en évidence les informations également. On peut chercher à améliorer ces pratiques, via l'acquisition d'un mobilier plus adapté par exemple – ou une communication sur l'intranet du lycée quand il existera. Mais le public doit être en capacité de recevoir ce travail.

4. Pratiques de la recherche d'information :

2.1. Usage du fonds documentaire du CDI :

- 55,6% des élèves interrogés affirment que le fonds documentaire répond à leur besoin d'information
- 37 % disent que ce fonds ne répond pas toujours à leur besoin
- 2,3 % que le fonds ne répond pas à leur besoin d'information

Le pourcentage de satisfaits, plus de 50 %, appelle cependant à une meilleure adéquation du fonds et des besoins. Même si l'appréciation des manques ne peut se faire que par le suivi des élèves qui n'aboutissent pas dans leurs recherches, car il peut s'agir d'une insuffisante maîtrise de l'interrogation de la base BCDI ou du non recours aux dictionnaires et encyclopédies.

L'aide d'une documentaliste, quand elle est sollicitée, permet d'apporter une réponse ou de constater un manque. Cette demande d'aide est fréquente mais pas systématique.

2.2. Maîtrise des outils de recherche :

« Savez-vous chercher avec efficacité ? »

- 86 % Oui, sur le **web**
- 68,5% Oui, dans les **usuels**
- 35 % Oui, sur **BCDI**

On peut mettre en correspondance ces données et celles analysées en **1.2** pour la catégorie des élèves chercheurs. Le peu d'usage de BCDI correspond en partie à cette maîtrise non assurée, ou mal assurée, de l'outil. Et de la facilité apparente de la navigation sur le web. Et lorsque l'on ne sait pas chercher dans BCDI, on peut difficilement être satisfait par le fonds documentaire du Cdi référencé précisément dans cette base de données.

Toutefois, qu'un tiers des élèves puisse dire ne pas savoir chercher avec efficacité dans les usuels (dictionnaires et encyclopédies) doit interroger l'ensemble des pédagogues, de toute discipline, dans la mesure où le processus de toute recherche d'information commence souvent par le recours à ces mêmes usuels, qu'ils soient sur support papier ou support électronique.

La formation à la recherche d'information des élèves de 2^{nde} devrait donc intégrer cet élément de façon formalisée.

2.3. La recherche d'information dans le travail scolaire :

- 72,5 % des élèves ont **quelquefois** des recherches à faire
- 20,5 % **souvent**
- 7 % **jamais**

La pratique de la recherche d'information semble inscrite de façon irrégulière dans les consignes de travail données par les enseignants de discipline (hors contexte des TPE), comme l'atteste d'ailleurs l'analyse de l'enquête concernant les usages des professeurs. Or un fonds « vivant » est un fonds utilisé fréquemment.

2.4. Recherche hors les murs :

Les données suivantes intègrent les recherches scolaires et personnelles :

- 92 % des élèves effectuent des recherches hors CDI

Et dans ce cas, les lieux ressources se définissent comme suit :

- 20% en médiathèque
- 95 % à la maison

La part d'autodocumentation est donc aussi forte que celle observée chez les professeurs, même si les élèves ont un peu plus recours aux médiathèques. On peut aussi supposer la présence de plus en plus affirmée d'Internet dans les foyers familiaux, ce qui facilite l'accès à l'information. Dans le cas des élèves, on peut avancer l'hypothèse que les recherches hors les murs du CDI sont aussi dues à un emploi du temps ne permettant pas toujours un accès possible au CDI.

2.5. Formation à la recherche d'information

- un bilan contrasté :

- 64,5 % des élèves ont suivi une formation à la recherche d'information au lycée
- 35,5 % n'ont pas eu de formation

- dans les faits :

Ces chiffres reflètent la réalité de la mise en place de cette formation assurée par les enseignantes-documentalistes en partenariat avec des enseignants de discipline. Cette formation cherche à être systématique pour tous les élèves de 2^{nde} du LGT, mais dans les faits, certains partenariats ne parviennent pas à se mettre en place (2 classes non concernées cette année par exemple). En SEP, cette mise à niveau n'est pas systématiquement proposée et donc pas systématiquement mise en œuvre.

Les données précédentes concernant les outils utilisés lors de la recherche affirment cependant la nécessité d'une formation des usagers.

- dans la perception de son utilité :

« Cette formation vous a-t-elle été utile ? », pour :

- 8,7 % beaucoup
- 72,8 % un peu
- 20 % pas du tout

Globalement, cette formation aura été utile à plus de 80 % d'élèves. Mais il faudrait qu'elle le soit de façon plus nette. On pourrait ici convoquer des enquêtes récentes réalisées dans le Supérieur démontrant que le taux de réussite des étudiants est plus fort chez ceux qui ont suivi un module de formation documentaire. Nous faisons le pari que cet atout pour la réussite est réel aussi au niveau lycée.

Par rapport à cette satisfaction mitigée de la part des élèves, on émettra les hypothèses suivantes :

- la formation est trop courte ; 3 heures suffisent à peine à évoquer la notion de démarche de recherche et à présenter les outils de recherche et leurs fonctionnalités ; peu d'applications sont réalisées ;
- la formation reprend des démonstrations déjà faites au collège : impression de déjà vu, bien que les acquis restent à consolider ;
- la formation n'est pas assez réinvestie ensuite, en autonomie ou en partenariat avec une ou des disciplines ;
- la formation ne repose pas sur l'idée d'apprentissages construits tout au long des années lycée.

Ces hypothèses devront être examinées lors de l'élaboration de la politique documentaire.

Conclusion des enquêtes

De ces réponses émergent de nouvelles questions, posées aux documentalistes mais aussi à l'ensemble de l'équipe pédagogique :

- comment mettre en adéquation plus précise le fonds documentaire du CDI et les besoins des usagers, élèves et professeurs ?
 - mettre en place une politique d'acquisition concertée
 - communiquer plus largement entre documentalistes et professeurs de discipline sur les sujets de recherche donnés aux élèves

- comment donner les moyens aux usagers, professeurs et élèves, d'avoir une culture informationnelle leur permettant d'être autonomes et critiques lors d'une recherche d'information ?
 - continuer de proposer une formation interne aux professeurs qui le souhaitent à :
 - la maîtrise de la recherche d'information
 - la pédagogie documentaire
 - mettre en place une formation des élèves fondée sur un partenariat avec les enseignants de disciplines et intégrant une notion de progression.

- comment susciter l'envie des élèves qui n'ont pas l'usage du lieu d'y venir – ou comment leur permettre dans la gestion de leur temps ?
 - prévoir des emplois du temps appropriés, en évitant, par exemple, la superposition des créneaux nécessitant l'usage du CDI (TPE / PPCP / ECJS)
 - investir un intranet attendu pour communiquer plus largement hors les murs du CDI
 - d'une manière générale, communiquer plus largement, plus fréquemment (expositions, bulletins bibliographiques...)

- comment éviter les usages déviants, principalement la confusion du CDI et d'une salle de permanence ?
 - prévoir une salle de permanence plutôt agréable, effectivement ouverte en permanence et surveillée par des surveillants
 - prévoir une salle de travail autonome
 - prévoir une salle informatique pour les usages exclusifs de bureautique



Ce sont ces questions à laquelle la mise en place d'une politique documentaire pourra chercher à répondre en prenant éventuellement appui sur les pistes proposées.